

Communiqué de presse

le 24 novembre 2020

Parité : la “liste-courte” de Saint-Etienne ne répond pas à cet objectif

Le Syndeac découvre la liste-courte, rendue publique ce jour, pour le recrutement de la direction du Centre Dramatique National de Saint-Etienne. Comme il a déjà eu l'occasion de le dire, le principe de la parité doit s'imposer dans ces procédures pour contribuer efficacement au renouvellement des équipes de direction et à leur féminisation impérative. La liste de Saint-Etienne ne répond pas à cet objectif.

Le Syndeac entend préciser alors que la parité s'entend précisément comme une égalité du nombre de candidatures entre les femmes et les hommes présélectionnées. Les candidatures en binôme ne répondent pas à cette exigence.

Devant la difficulté répétée à obtenir de telles listes courtes paritaires, la question de fond doit être abordée sans tabou. Pourquoi les artistes femmes ne candidatent-elles pas davantage ? Il est en effet choquant que les services de l'État instrumentalisent parfois certaines candidatures féminines pour atteindre un objectif d'affichage. Les critères énoncés dans les appels à candidature doivent aussi être revus : les critères quantitatifs de diffusions élevés ou les expériences similaires de direction de lieu exigées neutralisent de très bonnes candidatures qu'il faudrait au contraire encourager pour parvenir à un rééquilibrage minimal.

Ces critères de légitimation des candidatures soulèvent un problème structurel sur lequel il faut agir très en amont. Les candidatures d'artistes à la direction des CDN sont la partie visible d'un iceberg que nous ne cessons de dénoncer. Dès lors que les compagnies subventionnées dirigées par des femmes ne représentent que 22 % des compagnies subventionnées par l'État, le différentiel est trop fort pour que l'égalité soit assurée. Il faut à cet égard une politique refondée de conventionnement, amplifiée dans ses moyens budgétaires pour que les nouveaux entrants des dispositifs ne chassent pas automatiquement des anciens, et que les femmes soient ainsi priorisées. Dans le cadre du plan de relance, nous appelons à un plan en faveur des équipes artistiques ambitieux et favorisant les équipes artistiques féminines.

La liste-courte de Saint-Etienne constitue un message négatif à contre sens du discours ministériel.

20, rue Saint Nicolas
75012 Paris

Tél. : 01 44 53 72 10
contact@syndeac.org
www.syndeac.org